

Surveillance médicale



Les examens médicaux

Les visites prénatales (tous les mois)

surveillent votre santé et celle de votre enfant, contrôlent l'évolution de votre grossesse et évaluent les conditions de l'accouchement à l'approche du terme. On vous prescrira les examens biologiques obligatoires (recherche de groupe sanguin, sérologie, toxoplasmose, rubéole, syphilis...)

Un triple test est proposé, celui-ci mesure les facteurs de risque de la trisomie 21, si le risque est important, le médecin qui vous suit envisagera avec vous la nécessité d'une amniocentèse.

Première échographie

permet de connaître avec précision le début de la grossesse et donc de calculer votre date de terme. Permet de vérifier l'évolution de la grossesse et de connaître le nombre de fœtus.

Deuxième échographie

c'est l'échographie morphologique, elle permet de dépister certaines malformations lorsqu'elles sont visibles. Permet aussi de dévoiler le sexe de l'enfant.

Troisième échographie

dernier contrôle avant l'accouchement, sert à évaluer la croissance, la vitalité et l'estimation du poids de l'enfant, mais aussi la localisation du placenta et la position de l'enfant dans l'utérus.

Le rendez-vous avec l'anesthésiste

obligatoire quelque soit le projet d'accouchement. Un bilan sanguin sera systématiquement prescrit, à réaliser au 9ème mois de la grossesse.

Horaires de l'accueil du Scorff :
7h45 à 19h du lundi au vendredi
10H à 18H les samedis, dimanches et
jours fériés

Standard : 02 97 06 90 90

5 Avenue de Choiseul
BP 12233 - Lorient cedex



NUMÉROS UTILES



CONTACTEZ-NOUS